



BELLUS Santé présentera des données supplémentaires de l'essai RELIEF lors d'une présentation orale au European Respiratory Society International Congress 2021

Août 23, 2021

LAVAL (Québec) – Le 23 août 2021 – BELLUS Santé inc. (Nasdaq : BLU; TSX : BLU) (« BELLUS Santé » ou la « société »), une société biopharmaceutique au stade clinique qui développe de nouveaux produits thérapeutiques pour le traitement de la toux chronique réfractaire et d'autres troubles liés à l'hypersensibilisation, a annoncé aujourd'hui qu'un résumé couvrant des données supplémentaires de l'essai RELIEF de phase 2a a été accepté pour présentation orale dans le cadre du prochain European Respiratory Society (« ERS ») International Congress 2021, qui se tiendra du 5 au 8 septembre 2021.

« La toux chronique réfractaire peut être un trouble débilitant qui nuit au quotidien d'un patient. Comme les options de traitement sont limitées, il existe un besoin important de nouveaux traitements pour réduire la toux, améliorer la qualité de vie des patients, et qui sont bien tolérés. Les antagonistes des récepteurs P2X3, nouvelle catégorie de traitement en développement pour la toux chronique réfractaire, se sont révélés prometteurs pour adresser le fardeau associé à cette affection que subissent les patients », a déclaré Catherine Bonuccelli, M.D., chef de la direction médicale de BELLUS Santé. « Dans le cadre de notre essai RELIEF de Phase 2a, nous avons observé des améliorations dans la sévérité de la toux et la qualité de vie sur une période de traitement de 16 jours en faveur de notre antagoniste des récepteurs P2X3, le BLU-5937. Ces tendances positives suggèrent que, sur une plus longue période, le BLU-5937 pourrait montrer des effets bénéfiques accrus. Ces résultats nous encouragent, et, en nous fondant sur la conception de notre essai SOOTHE de phase 2b en cours, nous sommes confiants de pouvoir démontrer des améliorations dans la sévérité de la toux et la qualité de vie. »

Détails de la présentation orale :

Titre : Améliorations dans la sévérité de la toux et la qualité de vie liée à la toux dans le cadre d'un essai de phase 2 du BLU-5937, antagoniste des récepteurs P2X3, pour le traitement de la toux chronique réfractaire (*Improvements in cough severity and cough-related quality of life in a phase 2 trial with the P2X3 antagonist BLU-5937 in refractory chronic cough*)

Session : Essais cliniques pour les maladies respiratoires : nouveaux traitements et nouvelles preuves (*Clinical trials in airway diseases: novel treatments and new evidence*)

Format : Présentation en différé et période de questions en direct

Date : Le dimanche 5 septembre 2021

Heure : 8h45 HAE / 14h45 HEC

Pour de plus amples renseignements et pour accéder à la présentation en différé, veuillez visiter la [plateforme](#) du congrès de l'ERS. Après le congrès, les documents de la présentation pourront être consultés sous l'onglet « Publications scientifiques » du site Web de BELLUS Santé, au www.bellushealth.com.

À propos du BLU-5937

Le BLU-5937, un antagoniste très sélectif des récepteurs P2X3, est développé pour le traitement de la toux chronique réfractaire, du prurit chronique et d'autres troubles liés à l'hypersensibilisation.

Les récepteurs P2X3, qui entrent en jeu dans l'hypersensibilisation du réflexe de la toux, sont une cible logique pour traiter la toux chronique et ont été évalués dans de nombreux essais cliniques portant sur différents antagonistes des récepteurs P2X3. La société estime que son antagoniste très sélectif des récepteurs P2X3 a le potentiel de réduire la toux des patients souffrant de toux chronique réfractaire tout en limitant les effets indésirables liés à la perturbation du goût.

En plus de la toux chronique réfractaire et du prurit chronique, le mécanisme du BLU-5937 pourrait avoir une applicabilité thérapeutique étendue pour d'autres troubles liés à l'hypersensibilisation des neurones afférents, ce qui pourrait permettre à la société d'envisager la possibilité d'utiliser le BLU-5937 pour le traitement d'un certain nombre d'autres indications. En conséquence, BELLUS Santé étudie les mécanismes par lesquels les récepteurs P2X3 pourraient contribuer à l'irritation et à la douleur pour divers autres troubles liés à l'hypersensibilisation des neurones afférents, et elle étudie également la possibilité que l'inhibition des récepteurs P2X3 puisse contribuer au traitement de ces affections.

À propos de BELLUS Santé (www.bellushealth.com)

BELLUS Santé est une société biopharmaceutique au stade clinique qui développe de nouveaux produits thérapeutiques pour le traitement de la toux chronique réfractaire et d'autres troubles liés à l'hypersensibilisation. Le produit candidat de la société, le BLU -5937, est développé pour le traitement de la toux chronique réfractaire et du prurit chronique associé à la dermatite atopique.

La toux chronique réfractaire est une toux qui persiste pendant plus de 8 semaines malgré le traitement approprié de l'affection ou des affections sous-jacentes. Selon les estimations, environ 9 millions de patients aux États-Unis souffrent de toux chronique réfractaire. La toux chronique réfractaire est associée à d'importants effets physiques, sociaux et psychosociaux néfastes sur la santé et la qualité de vie. À l'heure actuelle, il n'existe aucun médicament spécifique approuvé pour la toux chronique réfractaire et les options de traitement sont limitées.

Le prurit chronique associé à la dermatite atopique est une sensation d'irritation entraînant le grattage et persistant pendant plus de 6 semaines chez les patients atteints de dermatite atopique. Selon les estimations, jusqu'à 10 % des adultes aux États-Unis souffrent de dermatite atopique; presque tous signalent des symptômes de prurit et plus de 50 % des patients indiquent que le prurit chronique est leur symptôme le plus pénible. Malgré les traitements disponibles ciblant la dermatite atopique, le manque d'options pour atténuer précisément le fardeau que représente le prurit chez les patients atteints de dermatite atopique persiste.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué, à l'exception des énoncés de faits qui sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada, de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*, dans sa version modifiée, et d'autres lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui peuvent fréquemment, mais pas toujours, être reconnus à l'emploi de mots comme « prévoit », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « potentiel », « possible », « projette », « planifie » et d'autres expressions semblables. Ces énoncés, formulés d'après les attentes actuelles de la direction, comportent par le fait même de nombreux risques, incertitudes et hypothèses considérables, connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de BELLUS Santé. Ces énoncés prospectifs portent sur ce qui suit, sans toutefois s'y limiter : le potentiel du BLU-5937 pour traiter efficacement la toux chronique, le prurit chronique et d'autres troubles liés à l'hypersensibilisation, les attentes de BELLUS Santé concernant ses études précliniques et ses essais cliniques, y compris la conception et le calendrier de son essai clinique de phase 2b du BLU-5937 pour le traitement de la toux chronique réfractaire et de son essai clinique de phase 2a du BLU-5937 pour le traitement du prurit chronique associé à la dermatite atopique, y compris le moment et le résultat des interactions avec les autorités de réglementation, l'activité potentielle et le profil de tolérabilité, la sélectivité, la puissance et d'autres caractéristiques du BLU-5937, y compris par rapport aux autres candidats concurrents, le potentiel commercial du BLU-5937, notamment en ce qui a trait à la population de patients, au prix et à l'étiquetage, la situation financière de BELLUS Santé et l'applicabilité potentielle du BLU-5937 et de la plateforme des récepteurs P2X3 de BELLUS Santé pour le traitement d'autres troubles. Les facteurs de risque qui peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs de BELLUS Santé comprennent, sans toutefois s'y limiter : les avantages et l'incidence de sa stratégie d'enrichissement sur l'étiquette, les estimations et les projections concernant la taille et les débouchés du marché accessible du BLU-5937 pour le traitement de la toux chronique réfractaire, la capacité d'élargir et de développer son portefeuille de projets, la capacité d'obtenir du financement adéquat, la capacité de BELLUS Santé à maintenir ses droits de propriété intellectuelle et à obtenir une protection adéquate des futurs produits grâce à cette propriété intellectuelle, l'incidence de la conjoncture économique en général, la conjoncture dans l'industrie pharmaceutique, l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les plans et les perspectives de BELLUS Santé, notamment sur la capacité d'entreprendre et de réaliser des essais cliniques ou de le faire dans les délais, les changements réglementaires dans les territoires où BELLUS Santé fait des affaires, la volatilité du marché boursier, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel attribuables aux regroupements, l'atteinte du taux d'épuisement des fonds prévu, les paiements/résultats potentiels liés aux ententes d'indemnité et aux droits à une valeur conditionnelle, l'atteinte des jalons prévus pour les études précliniques et les essais cliniques, le fait que BELLUS Santé s'en remet à des tiers pour réaliser ses études précliniques et ses essais cliniques sur le BLU-5937 et que les résultats réels peuvent différer à la suite de la vérification définitive et du contrôle de la qualité des données et des analyses. En outre, la durée du processus de développement du produit candidat de BELLUS Santé, la taille du marché pour celui-ci et la valeur commerciale de celui-ci dépendent d'un certain nombre de facteurs. De plus, la croissance et les perspectives de BELLUS Santé sont principalement tributaires du développement réussi de son produit candidat, soit le BLU-5937, et d'autres produits candidats, de la tolérance des patients à ceux-ci, de l'obtention de l'approbation réglementaire à leur égard, de leur commercialisation et de leur acceptation par le marché. Par conséquent, les résultats et événements réels futurs peuvent différer sensiblement des résultats et événements anticipés exprimés dans les énoncés prospectifs. Même si BELLUS Santé est d'avis que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne peut garantir qu'elles se concrétiseront. Le lecteur ne doit pas s'en remettre sans réserve aux énoncés prospectifs inclus dans le présent communiqué. Ces énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date où ils sont faits, et BELLUS Santé n'a pas l'obligation et décline toute intention de mettre à jour publiquement ou de revoir ces énoncés à la suite de quelque nouvelle information, événement futur, circonstance ou autre motif que ce soit, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la législation ou de la réglementation applicable. Veuillez consulter les documents publics déposés par BELLUS Santé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris, sans s'y limiter, sa notice annuelle, et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, y compris, sans s'y limiter, son rapport annuel sur formulaire 40-F, pour prendre connaissance d'autres facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur BELLUS Santé et ses affaires.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Ramzi Benamar
Chef de la direction financière
rbenamar@bellushealth.com

Source : BELLUS Santé inc.